

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 juillet 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019

2019 V. 356 Vœu relatif à la création d'un marché découvert alimentaire place Jan Karski.

Le Conseil de Paris,

Considérant le vœu déposé par Pascal Julien, et les élu-e-s du Groupe Ecologiste de Paris relatif à la création d'un marché coopératif de produits durables place Jan Karski ;

Considérant que les marchés alimentaires proposent une offre alimentaire de qualité, saine, diverse et abordable à l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens ;

Considérant les 71 marchés découverts et les 10 marchés couverts répartis sur l'ensemble du territoire de la capitale ;

Considérant la procédure de renouvellement en cours de la Délégation de Service Public (DSP) des marchés découverts alimentaires qui sera effective le 4 janvier 2020 ;

Considérant la nécessité de faire expertiser l'opportunité de toute nouvelle création d'un marché alimentaire afin d'anticiper et d'étudier tout particulièrement les questions de faisabilité technique, son bassin de clientèle, son équilibre économique, son inscription dans le tissu commercial du quartier, l'offre similaire disponible à proximité, le type et l'étendue de son offre ;

Considérant l'amendement adopté par le Conseil de Paris, relatif au principe du renouvellement de la délégation de service public pour les marchés découverts alimentaires et spécifiant qu'une étude sera menée dans un délai d'un an afin qu'un marché découvert de l'une des deux délégations de service public soit géré via une société coopérative d'intérêts collectifs qui réunirait la Ville, un gestionnaire de marché, des commerçants, associations (de consommateurs, de quartier) ainsi que les conseils de quartiers ou conseils citoyens en lien avec les mairies d'arrondissement ;

Considérant que les candidats déposant une offre pour le renouvellement de la prochaine DSP doivent formuler des propositions pour la mise en œuvre de cette étude ;

Sur proposition de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Que la Ville de Paris étudie entre autres, dans le cadre de la prochaine DSP, la faisabilité technique et commerciale de la création marché découvert alimentaire place Jan Karski ;
- Que la Ville de Paris intègre ce marché, si la faisabilité est avérée, à la liste des marchés pré-identifiés pour une étude visant à expérimenter la gestion d'un marché via une société coopérative d'intérêts collectifs.